

Famille Kenil-Aubel,
360 rue de la République
38290 LA VERPILLIERE
06.14.45.63.88

à
M. Margier, Maire de la Verpillière
Hôtel de ville
Place du Docteur Ogier
BP 5
38 292 La Verpillière Cedex

La Verpillière le 27/11/18.

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Verpillière

A la lecture des éléments publiés relatifs à la révision du PLU, nous nous permettons de formuler quelques remarques :

- Concernant le projet de construction d'un ensemble d'immeubles à la place de l'école des Marronniers, nous nous désolons de constater que ces constructions vont altérer l'exposition au soleil des maisons situées de l'autre côté de la rue de la République. Outre l'agrément apporté par la lumière et l'absence de vis-à-vis qui seront impactés, en cette période d'urgence climatique, il nous paraît dommageable de priver plusieurs maisons d'une source de chaleur précieuse en période froide : nos maisons sont en pisé et restituent la chaleur du soleil, de telle sorte que le chauffage peut être coupé en hiver durant les périodes d'ensoleillement.
- Les différents projets de construction et de densification de notre ville ne laissent pas de place à la circulation sécurisée en deux roues : l'augmentation significative de la population rend souhaitable l'existence d'une voie cyclable pour traverser la ville en sécurité et sans nécessairement avoir recours à un véhicule motorisé. Pour être fier d'habiter dans une ville moderne, raisonnable et responsable, nous aimerions voir apparaître dans le plan d'urbanisation des espaces dédiés à la mobilité douce, ainsi que des espaces verts partagés.
- Très soucieux de notre cadre de vie, nous avons historiquement choisi la ville de La Verpillière pour son esprit village et la qualité de son environnement. Vingt ans plus tard, nous sommes inquiets de voir les sols se bétonner et les poumons verts diminuer fortement du fait de la multiplication des constructions. Adhérents à l'Association Porte de l'Isère Environnement, nous sommes par ailleurs alertés sur les trois points de vigilance mentionnés dans le courrier que l'association vous a adressé en date du 10 janvier 2018, à savoir : La préservation et la restauration des corridors biologiques; la protection des réservoirs de biodiversité; l'amélioration du fonctionnement entre les polarités de la commune.

Confiants dans l'attention que vous porterez à ces quelques remarques, et dans l'attente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.

Famille Kenil-Aubel